



Lots de construction

- Implantation indicative des bâtiments projet
- Des implantations différentes peuvent être proposées par les maîtrises d'œuvre des lots tant qu'elles répondent aux objectifs urbains décrits à la fiche de lot
- R+4 Hauteur indicative des bâtiments projet
- Niveaux nfg projet indicatifs
- Aménagement indicatif des espaces extérieurs des lots
- Chemin d'accès aux halls / accès pompier
- Terrasse privée
- Jardin commun - jardin de plain pied
- Jardin commun - talus planté
- Plantation indicative des plantations projet
- Arbre abattu
- Arbre conservé avec indication de la cote nfg
- BAV OM / EMR / Verre / Biodéchets

Voirie / espaces publics

- Périmètres**
 - Limite du Permis d'Aménager
 - Périmètre d'intervention sur les espaces publics
 - Limite des lots de construction
- Revêtements**
 - Dalles granit (placettes et armarmement)
 - Béton bouchardé (chemin principal du mail) joints obliques aléatoires et insert gazon en rive
 - Pas japonais béton (mail)
 - Copeaux de bols (aire de jeux)
 - Enrobé rouge (trottoir)
 - Enrobé rosissant (chaussée et stationnement)
 - Pavés granit (chaînette pavé trottoir, pied BAV)
 - Dalles podotactiles
 - Bloc-marche (béton rue Jules Massenet / grand emmarchement)
- Mobilier**
 - Abri bus
 - Arceaux vélos
 - Corbeille de propreté
 - Banc
 - Potelet fixe
 - Potelet amovible
 - Borne escamotable
 - Barrière métallique
 - BAV OM / EMR / Verre / Biodéchets
 - Bouche incendie
- Accès**
 - Accès véhicules aux lots privés
 - Accès piétons aux lots - hall
 - Accès piétons aux lots - hall via le jardin
- Espaces verts**
 - Strate arborée
 - Arbre existant conservé (indication de l'altimétrie actuelle à respecter)
 - Arbre existant supprimé
 - Arbre projet tige et cœpée
 - Strate arbustive basse (h.80cm à 2m)
 - Massifs arbustifs
 - Arbustes isolés
 - Strate herbacée (h.5 à 80cm)
 - Gazon, prairie fleurie
 - Vivaces basses
 - Petits végétaux ligneux sous-arbustifs isolés
- Mobilier d'éclairage**
 - Candélabre routier hauteur 6m
 - Candélabre routier hauteur 6m avec crose arrière piétonne hauteur 4m
 - Candélabre piéton h.4m
- Mobilier de l'aire de jeux (indicatif)**
- Serrurerie / maçonnerie**
 - Ciôture en barreaudage hauteur 2m
 - Portail en barreaudage + maçonnerie hauteur 2m, largeur variable

VILLE DE RUEIL-MALMAISON

RENOUVELLEMENT URBAIN DES GODARDES II

MAITRES D'OUVRAGE			
MAITRE D'OUVRAGE	LOGIREP	127 rue Gambetta - 92 150 SURESNES T: 01 40 99 45 53	
	HDS HABITAT	45 rue Paul Vaillant Coturier 92300 LEVALLOIS-PERRET T: 01 47 57 31 77	
MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE		13 boulevard Foch 92 501 RUEIL-MALMAISON Cedex T: 01 47 32 65 65 info@maire-rueilmalmaison.fr	

MAITRES D'OEUVRE			
ARCHITECTE URBANISTE PAYSAGISTE	Mandataire	234 - rue du faubourg Saint-Antoine 75012 Paris T:01 55 25 15 10 234@v34.fr	
	ATELIERS 2/3/4/		
BUREAU D'ETUDES VRD	Co-traitant	4 rue Dolores Ibaruri 75013 Paris T: 01 40 20 15 00 loti-godard@egis.fr	
	EGIS Villes & Transports		

PHASE :	DATE :	12/2021					
PA	ECHELLE :	1/500					
PA 09							
Hypothèse d'implantation des bâtiments							
AFFAIRE	EMETTEUR	PHASE	CATEGORIE	ZONE	TYPE	NIVEAU	IND.
F210	A 2/3/4/	PA	PAY	-	PLN	-	PA09 1

